

Etaient présents : Madame LAMOURET Fernande, Maire
Monsieur JOURNET Billy, Monsieur LELOIR Fabien, Adjoint
Madame LE PERSON Geneviève, Monsieur DRAIN Aymeric, Monsieur RINGEVAL Jean-Edouard,
Monsieur MAILLARD Arnaud, Monsieur DA CUNHA José, Madame HENNINOT Audrey, Monsieur
BROTZKI Jack
Absents excusés : Monsieur WADIN David
Secrétaire de Séance : Monsieur DA CUNHA José

DOSSIER 05.2021

Proposition d'annualisation du temps de travail des agents

Le Conseil Municipal a accepté le projet d'annualisation du temps de travail des agents pour Madame Lydia POUILLAUDE (ATSEM), Monsieur Joachim ROULIN (Adjoint Technique Territorial) et Madame Dominique CORDEY (Agent d'entretien). Le Conseil Municipal a sollicité Madame le Maire pour qu'avant la mise en place de ce dispositif, les agents donnent leur avis par écrit et qu'un dossier soit constitué et envoyé au Comité Technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord pour étude et accord.

DOSSIER 06.2021

Convention d'adhésion CNP Assurances

Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à compter du 01/01/2021 au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre De Gestion du Nord en couvrant les risques suivants :

- Décès
- Maladie ordinaire : 100% avec une franchise de 15 jours par arrêt
- Longue maladie : 100% aucune franchise ne sera appliquée
- Longue durée : 100% aucune franchise ne sera appliquée
- Temps partiel thérapeutique : 100%
- Accident de service/ Maladie professionnelle/Maladie imputable au service : 100%
- Maternité, adoption, paternité et accueil de l'enfant : 100% aucune franchise ne sera appliquée

DOSSIER 07.2021

Plan Communal de Sauvegarde

Le Conseil Municipal a décidé de valider le Plan Communal de Sauvegarde

DOSSIER 08.2021

Proposition de bons d'achat pour la fête des grands-mères et la fête des femmes

Le Conseil a entériné la proposition de bons d'achat à l'occasion de la fête des femmes et de la fête des grands-mères et utilisables chez les artisans et entreprises de Flesquières : à savoir Madame Leloir (coiffeuse à domicile), Madame Henninot (vendeuse de tupperware à domicile) et Madame Hache (onglerie). Le Conseil a aussi validé le montant des bons d'achat de 15€ pour les grands-mères et 10€ pour les femmes et a précisé que les crédits seront disponibles au BP 2021, estimés à 3 000€ (en incluant la fête des hommes et la fête des grands-pères).

DOSSIER 09.2021

Dématérialisation des actes

Le Conseil Municipal a décidé de valider le devis du Centre de Gestion pour un montant de 165€ HT pour la dématérialisation des actes.

DOSSIER 10.2021

Convention de partenariat entre la Commune, la MDPH et le Département pour lutter contre l'isolement des Aînés et des plus fragiles en situation de handicap

Le Conseil Municipal a accepté le partenariat, sous forme de convention, entre la MDPH, le Département et la Commune pour lutter contre l'isolement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

DOSSIER 11.2021

Remplacement en tout ou partie de la contribution de la commune, au titre de la défense extérieure contre l'incendie, par le produit des impôts

Le Conseil Municipal s'est opposé à la fiscalisation de la contribution communale au titre de la Défense Extérieure Contre l'Incendie.

Le Conseil Municipal a décidé d'affecter le paiement de cette cotisation syndicale sur le budget général de la commune.

Le Conseil Municipal va demander au SIDEN-SIAN d'émettre un titre de recettes correspondant au montant de la cotisation syndicale à l'encontre de la commune.

DOSSIER 12.2021

Demande de subvention

Le Conseil Municipal n'octroiera pas d'aide à l'association APF France Handicap, préférant allouer une subvention aux associations locales.

DOSSIER 13.2021

Achat d'un ordinateur pour Madame le Maire

Le Conseil Municipal a approuvé l'achat de trois ordinateurs pour Madame le Maire et ses adjoints et a précisé que les crédits seront inscrits au budget primitif.

DIVERS

Le dispositif RIFSEEP pour l'octroi de primes aux agents a été expliqué aux membres du Conseil.

Des devis pour le chemin piétonnier ont été demandés à plusieurs entreprises, il s'agit de sécuriser l'accès menant au cimetière.

Le cabinet MAZARS a déposé des documents sur le projet éolien, ils seront étudiés par les membres du Conseil.

La Maire,
Fernande LAMOURET

